

## Urbanisme Favorable à la Santé :

Les enjeux de santé  
dans les documents  
d'urbanisme

### SOMMAIRE

#### Les notions clefs

- 1 - Des liens avérés entre environnement, cadre de vie et santé
- 2 - L'aménagement du territoire, un levier pour promouvoir l'UFS

#### Les enjeux prioritaires et pistes d'action

- 1 - Le diagnostic du territoire, une étape clef
- 2 - Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme

#### Pour en savoir plus

#### Sources et partenaires



Pôle de ressources francilien  
pour l'aménagement  
et la construction durables

## LES NOTIONS CLÉFS

### Des liens avérés entre environnement, cadre de vie, et santé des populations :

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les approches hygiénistes et les travaux du baron Haussmann avaient identifié l'intérêt de penser l'urbanisme comme une réponse aux enjeux sanitaires. On sait encore mieux aujourd'hui que la santé et le bien-être des populations est fortement impactée par leur cadre de vie : qualité des logements, pollution de l'air, nuisances sonores, accès aux aménités urbaines, aux mobilités douces... sont autant de facteurs qui influent sur la santé. Pour caractériser ces impacts, on parle de «déterminants de la santé» c'est à dire les «facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations». <sup>1</sup>

Des études menées par le Canadian Institute for Advanced Research tendent ainsi à montrer que les impacts des déterminants sur la santé sont distribués de la manière suivante <sup>2</sup> :

- Environnement social et économique : 50%
- Environnement physique : 10%
- Système de soins : 25%
- Biologie et génétique : 15%

**Il apparaît donc qu'au moins 50% de l'état de santé d'un individu dépend de son environnement et de son cadre de vie, bien au-delà des facteurs génétiques ou de l'offre et du système de soin.** En agissant directement sur ces déterminants, on peut alors diminuer les impacts délétères sur la santé, et favoriser des cadres de vie plus sains.

### L'aménagement du territoire, levier pour promouvoir un urbanisme favorable à la santé :

L'aménagement du territoire «renvoie aux modifications de l'environnement naturel effectuées pour soutenir l'implantation d'une communauté ou générées par l'activité humaine. Il s'agit par exemple des règles sur l'habitation, les routes, les infrastructures de télécommunication, les lieux de travail et les écoles. L'aménagement du territoire est donc une composante majeure de l'environnement physique.» <sup>3</sup>

L'urbanisme représente quant à lui le volet organisationnel de l'aménagement, c'est-à-

dire les règles et les outils qui régissent les espaces, les infrastructures ou encore les flux de circulation d'un territoire.

### Historiquement, en France, l'aménagement du territoire a été un outil pour agir sur les déterminants de santé :

- par la lutte contre l'habitat insalubre avec une loi cadre de 1957, et plus récemment avec la loi ELAN de 2018
- par la prise en compte des nuisances, pollutions et risques industriels, dès les années 1950
- par l'intégration de la santé humaine dans les études d'impact sur les projets d'aménagement, dans la loi sur l'air de 1996
- ou bien encore par la mise à l'agenda des enjeux environnementaux dès les années 1970, concrétisée par la promulgation du Code de l'Environnement en 2000.

Aujourd'hui, des documents nationaux et régionaux (PNSE et PRSE) visent à offrir un cadre partenarial pour agir sur les déterminants environnementaux de la santé.

Très concrètement, parmi les déterminants de santé, les documents d'urbanisme se révèlent pertinents pour agir sur :

- la qualité des logement et les conditions de vie
- la réduction de l'exposition des populations aux risques, nuisances et pollutions environnementales (air, bruit...)
- l'amélioration de la qualité des milieux (eau, air, sols), l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité ou des espaces verts
- les espaces publics, équipements et services permettant de garantir l'accès aux soins, à une alimentation saine, aux espaces à verts, à l'éducation, aux loisirs, à la culture ou la pratique de l'activité physique
- les infrastructures de transport et autres aménagements urbains facilitant les mobilités et l'accessibilité, et favorisant les mobilités actives ou l'inclusivité
- le renforcement du lien social, la diminution du sentiment d'insécurité et l'apaisement des espaces de vie

**Au regard de ces constats, il apparaît donc que les politiques publiques d'aménagement et de planification du territoire représentent un formidable levier pour promouvoir un urbanisme favorable à la santé.**

<sup>1</sup> Glossaire de la promotion de la santé, OMS, 1998.

<sup>2</sup> Canadian Institute for Advanced Research, 2002

<sup>3</sup> Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants, INSPQ, 2009

# LES ENJEUX PRIORITAIRES

## LE DIAGNOSTIC EN SANTÉ DU TERRITOIRE, UNE ÉTAPE CLEF

**Toute démarche d'intégration des enjeux de santé dans les documents d'urbanisme repose sur la réalisation d'un diagnostic en santé du territoire.** Ce diagnostic doit permettre de mettre notamment en évidence les inégalités socio-territoriales en santé, et définir des secteurs d'interventions prioritaires, par exemple en cartographiant les zones les plus exposées aux risques et nuisances, celles déficitaires en infrastructures et services, ou encore en identifiant les publics les plus vulnérables. Il est fondamental pour évaluer les besoins du territoire, éclairer la décision politique et élaborer un projet de territoire.

**Pour réaliser ce diagnostic**, plusieurs méthodologies différentes existent, mais elles reposent toutes sur l'identification et le croisement d'un certain nombre de facteurs, que l'on peut regrouper en **3 sous diagnostics** :

- **l'état de santé des populations**, qui regroupe les données sur l'état de santé physique (maladies respiratoires et cardiovasculaires, diabète, causes médicales de décès, etc.); sur l'état de santé mentale (taux de mortalité due au suicide, à la toxicomanie ou à l'alcool, etc.); et sur l'état de santé perçue (basé sur des indicateurs de bien-être);
- **l'état des milieux et de l'environnement**, qui regroupe les données relatives à l'environnement physique (pollution de l'air, des sols, bruit, qualité de l'eau, biodiversité, etc.); au cadre de vie des habitants (logements, îlots de chaleur et de fraîcheur, accès aux aménités, etc.); et à l'environnement socio-économique (niveau des revenus, logements sociaux, offre de soins, etc.);
- **les comportements individuels ayant un impact reconnu sur la santé** qui permettent de compléter les deux premiers diagnostics avec des données relatives à la pratique de l'activité physique, et d'autres facteurs qui ne sont pas directement liés aux politiques d'aménagement (comportements alimentaires, consommation de soins, pratiques addictives, etc.).

La réalisation de ce diagnostic implique donc **la collecte et le croisement de nombreuses données**. Il convient alors de :

- **recenser les données pré-existantes** dans le cadre d'autres démarches (Plan Local Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme, Plan Climat Air Energie Territorial, etc.). Par exemple, si une étude d'impact environnementale a été conduite sur le territoire, elle contient déjà un ensemble de données relatives aux enjeux de santé environnementale, notamment sur le volet sanitaire;
- **réaliser des entretiens avec les acteurs ressources du territoire** (médecins, travailleurs sociaux, associations de quartier, etc.), ainsi que les élus, les techniciens des collectivités et les habitants. À ce titre, des instances comme les Contrats Locaux de Santé et les Ateliers Santé Ville représentent des acteurs clés à associer;
- **compléter les données existantes** au moyen de monographies, cartographies, diagnostics ou études réalisés par des experts du territoire (IPR, ORS IDF, ARS IDF, APUR, etc.).

## OÙ TROUVER LES DONNÉES ?

Parmi **les données cartographiques et monographiques mobilisables**, on peut citer ici :

- Les **profils socio-sanitaires des communes d'IDF** (ORS IDF) : ils permettent de visualiser les principaux chiffres clés, cartographies, et enjeux sanitaires pour les 1 287 communes franciliennes.
- **InTerSanté - Indicateurs territorialisés de santé en Île-de-France** (ORS IDF) : cet outil de visualisation regroupe une centaine d'indicateurs, disponibles à différentes échelles territoriales. Il permet d'associer des représentations cartographiques pour analyser ou comparer les territoires.
- **Santégraphie - Santé et Territoires** (ARS IDF) : construit autour d'une solution SIG intuitive, ce portail permet de croiser les données en santé issues des travaux de l'ORS IDF, l'ARS IDF et l'IPR, en y apportant une dimension géographique, et de les extraire sous forme de cartographie.
- **Cartographie «Multi-expositions environnementales»** : cette analyse permet de révéler les situations de cumuls d'expositions aux pollutions et nuisances environnementales d'un point de vue géographique.

→ Pour aller plus loin :

- [Vademecum «Profil de Territoires UFS»](#) (Novascopia, 2020)
- [Guide ISadOrA - Clef 2 - «Portrait de Santé et de l'Environnement»](#) (EHESP, 2020)

## LES LEVIERS ET PISTES D'ACTION

Les documents de planification permettent d'agir sur plusieurs leviers : qualité des logements, maintien de la biodiversité, réduction de l'exposition aux risques et nuisances, etc. Cependant, ces derniers ne sont pas exhaustifs, et chacun permet d'agir sur un ensemble de déterminants ciblés.

### LES PLU ET PLUI

Les plans locaux d'urbanisme (PLU), ou plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), constituent le principal document d'aménagement du territoire à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité. Ces documents doivent comporter :

- Un rapport de présentation (qui contient notamment un diagnostic du territoire),
- Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui contient les orientations en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme,
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) permettent de fixer des objectifs innovants en terme d'aménagement, s'imposant dans un rapport de compatibilité
- Un zonage et un règlement.

Il est possible d'intégrer les enjeux de santé dans le rapport de présentation, par la production de cartes sur l'exposition des populations, le maillage de l'offre de soin, l'accès aux équipements et services, etc. Le PADD doit permettre d'affirmer la prise en compte systémique des enjeux de santé du territoire. Des OAP sectorielles ou thématiques peuvent venir préciser ces orientations, en ciblant les secteurs à fort enjeux d'exposition, ou en préconisant des orientations d'aménagement favorables à la santé. Enfin, le règlement permet d'encadrer certains usages en zones exposées, mais aussi les règles d'implantation, de hauteur et les caractéristiques architecturales des bâtiments, afin de favoriser la qualité de vie des habitants.

### LES SCOT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques, en matière d'habitat, de mobilité, d'environnement et de paysage. À l'instar du PLU, le SCoT constitue un outil permettant de se saisir des enjeux de santé, au travers de ses différentes pièces :

- Un rapport de présentation
- Un PADD
- Un document d'orientation et d'objectifs (DOO), qui définit des « principes », « objectifs », « orientations » et « modalités »

Depuis les lois Grenelle, le SCoT constitue l'une des échelles de déclinaison territoriale et de mise en cohérence des enjeux « Climat, air, énergie » en particulier pour la Trame Verte et Bleue, et le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique.

### LES AUTRES DOCUMENTS D'URBANISME

La santé est également abordée dans divers documents de planification régionale ou locale, comme le schéma directeur régional Île-de-France (SDRIF), qui organise l'aménagement de l'ensemble de la Région. Ces documents offrent ainsi des portes d'entrées thématiques pour traiter des enjeux de santé, comme par exemple :

- la performance énergétique et la lutte contre le logement indigne, dans le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) ou les plans locaux de l'habitat (PLH),
- l'exposition aux pollutions et nuisance dans le schéma régional climat, air, énergie (SRCAE) ou les plans climat, air, énergie territoriaux (PCAET),
- les mobilités et transports dans les plans de déplacements urbains (PLD au niveau local et PMIF au niveau régional),
- la gestion de la ressource en eau (risque d'inondation, pollutions, etc.) dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le plan de gestion du risque inondation (PGRI)
- l'agriculture et l'alimentation dans le plan régional de l'agriculture durable (PRAD),
- etc.

→ Pour aller plus loin et découvrir des exemples concrets :

[«Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme»](#) (IPR, 2021)

## POUR EN SAVOIR PLUS

**I Guide «Agir pour un urbanisme favorable à la santé».** EHESP - 2014 :

<https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf>

**I Guide «UFS: outil d'aide à l'analyse des PLU».** EHESP - 2014 :

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ehesp\\_dgs\\_outil\\_d\\_aide\\_analyse\\_des\\_plu\\_enjeux\\_de\\_sante.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ehesp_dgs_outil_d_aide_analyse_des_plu_enjeux_de_sante.pdf)

**I Guide «PLU et santé environnementale».**

A'Urba - 2015 :

[https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2015/05/Guide\\_PLU\\_sante\\_environnementale.pdf](https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2015/05/Guide_PLU_sante_environnementale.pdf)

**I Guide «Intégrer les enjeux de santé, environnement et cadre de vie dans les documents d'urbanisme».** FNE PACA - 2017 :

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/integrer-les-enjeux-de-sante-environnement-cadre-de-vie-dans-les-documents-d-urbanisme.pdf>

**I Guide «Intégrer la santé et les usages dans les projets urbains communaux».** Audiar - 2017 :

[https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/etudes/sante\\_guide\\_methodo\\_web.pdf](https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/etudes/sante_guide_methodo_web.pdf)

**I «Pour une meilleure intégration de la santé dans les documents de planification territoriale».** HCSP - 2018 :

[https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcsp20171019\\_evalimpactsantedocsplaniferrit.pdf](https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcsp20171019_evalimpactsantedocsplaniferrit.pdf)

**I «Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme».**

IPR - 2021 :

<https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/integrer-la-sante-dans-les-documents-durbanisme/>

**I «Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clefs de l'urbanisme durable».** ADEME - 2022 :

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5042-depasser-les-idees-preconcuces-entre-sante-et-amenagement-urbain-les-clefs-de-l-urbanisme-durable.html>

**I Recueil d'actions de Villes-Santé - « Urbanisme, planification et aménagements favorables à la santé ».**

RFVS - 2022 :

[https://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/Recueil-dactions-UFS\\_diffusion-ok.pdf](https://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/Recueil-dactions-UFS_diffusion-ok.pdf)

**I Guide ISAdOrA «Intégrer la santé dans les opérations d'aménagement» - Clef 2 «Portrait de santé».** EHESP - 2020 :

[https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/F\\_2\\_Portrait-Sante-Environnement-web.pdf](https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/F_2_Portrait-Sante-Environnement-web.pdf)

**I Vademecum - Profil de Territoire UFS.** Novascopia - 2020 :

<https://www.ekopolis.fr/ressources/vademecum-novascopia-profil-de-territoire-ufs>

**I Profils socio-sanitaires des communes d'IDF.** ORS IDF - 2021 :

<https://www.ors-idf.org/profils-socio-sanitaires-des-communes.html>

**I Cartographie : «Santé - Environnement».** ORS IDF :

<https://geoweb.iau-idf.fr/webapps/visiau-release/?idap pli=santenv&x=663513.7879677817&y=6821163.871175232&z=2>

**I InTerSanté - Indicateurs territorialisés de santé en Île-de-France.** ORS IDF :

<https://www.ors-idf.org/cartes-donnees/intersante/>

**I Multi-expositions environnementales.** ORS IDF :

<https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/cumuls-dexpositions-environnementales-en-ile-de-france-un-enjeu-de-sante/>

**I Cartographie : «Santégraphie - Santé et Territoires».** ARS IDF :

<https://santegrphie.fr/mviewer/?config=app/urbadiag.xml>

**I Webinaire - Les enjeux de santé dans les documents de planification.** Ekopolis - 2022 :

[https://www.youtube.com/watch?v=q5hxxtuPgPo&ab\\_channel=Ekopolis](https://www.youtube.com/watch?v=q5hxxtuPgPo&ab_channel=Ekopolis)

**I Dossier thématique - Les enjeux de santé dans les documents d'urbanisme.** Ekopolis - 2022 :

<https://www.ekopolis.fr/les-enjeux-de-sante-dans-les-documents-durbanisme>

**I 4ème journée régionale urbanisme et santé en IDF - Table ronde : Le PLU, un outil pour promouvoir un Urbanisme Favorable à la Santé.** Ekopolis - 2022 :

[https://www.youtube.com/watch?v=MFPUvNojzwo&ab\\_channel=Ekopolis](https://www.youtube.com/watch?v=MFPUvNojzwo&ab_channel=Ekopolis)



155 avenue Jean Lolive  
93500 Pantin  
alban.narbonne@ekopolis.fr  
[www.ekopolis.fr](http://www.ekopolis.fr)



## SOURCES

La publication de cette fiche fait suite à une table ronde organisée le 31 mai 2022, intitulé «Urbanisme favorable à la santé : les enjeux de santé dans les documents d'urbanisme». Le contenu a été produit par Ekopolis, avec les relectures de Sarah Limmacher, Cheffe du département planification et territoires de la DRIEAT et Valérie Missud, Chargée de mission urbanisme, santé et concertation à la DRIEAT. Cette fiche s'appuie notamment sur les contributions et échanges des différents intervenants à la table ronde.

Les intervenants étaient :

- | **Muriel Adam**, Architecte urbaniste, Mission Planification - Institut Paris Région
- | **Paul Baroin**, Architecte, directeur d'études - APUR
- | **Lamia Benjankhar**, Cheffe de projet santé - Métropole du Grand Paris
- | **Amandine Michaud**, Chargée de mission Urbanisme et Grands Projets, Service Urbanisme Réglementaire - Ville de Melun

| La rediffusion de la table ronde est disponible sur la page YouTube d'Ekopolis :

[https://www.youtube.com/watch?v=q5hxxtuP9Po&ab\\_channel=Ekopolis](https://www.youtube.com/watch?v=q5hxxtuP9Po&ab_channel=Ekopolis)

| Retrouvez notre dossier thématique complet :

<https://www.ekopolis.fr/les-enjeux-de-sante-dans-les-documents-durbanisme>

Fiche publiée par Ekopolis avec le soutien de ses partenaires financeurs :

